



le 10 juin 2026

Chers membres de la NBFRA,

La cotisation annuelle pour l'année 2026-2027 restera fixée à 100 \$ par membre. Ces frais sont désormais dus et peuvent être réglés à tout moment entre mai 2026 et mai 2027.

Les personnes qui ont adhéré cette année et qui ont déjà réglé leur cotisation n'ont pas à payer avant le mois de mai de l'année prochaine.

Ces cotisations sont essentielles au fonctionnement de notre organisation et permettent d'aider notre conseiller juridique à Ottawa à défendre le rétablissement de nos droits autochtones en tant que membres de la communauté algonquine.

Nous remercions les membres qui ont déjà réglé leur cotisation et qui sont en règle avec l'organisation. Ceux qui n'ont pas encore réglé leur cotisation peuvent le faire en effectuant un virement électronique à l'adresse suivante : northbayfrenchriveralgonquins@gmail.com ou en envoyant un chèque à l'ordre des Algonquins de North Bay French River à l'adresse indiquée ci-dessous.

À la suite de notre assemblée générale annuelle du 19 avril, il nous reste encore un choix de t-shirts et de casquettes disponibles. Vous pouvez consulter ces articles en vous rendant sur notre site web, nbfra.ca. Malheureusement, ces articles doivent être ramassés en personne et ne peuvent pas être livrés. Les casquettes sont vendues au prix de 22 \$ chacune, tandis que les t-shirts sont vendus à 12 \$ et sont disponibles dans les tailles L, XL et XXL jusqu'à épuisement des stocks.

Si vous souhaitez effectuer un achat ou en savoir plus sur les articles disponibles, veuillez appeler le 705-472-2241 en semaine, entre 18 h et 22 h.

Au nom de notre conseil d'administration bénévole et de la communauté de la NBFRA, nous vous remercions pour votre soutien continu.

Camille Gaudreault (responsable des inscriptions à la NBFRA)
924, rue McIntyre Ouest
North Bay (Ontario) P1B 3A4